

Arrêté

Portant désignation des représentants de la Ville de Nantes au sein de l'association « Espace Simone de Beauvoir »

La Maire de Nantes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-25 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'association « Espace Simone de Beauvoir » ;

Considérant qu'il convient de modifier la représentation de la Ville de Nantes au sein de l'association « Espace Simone de Beauvoir » ;

Arrête

Article 1^{er} – Mme Séverine FIGULS est désignée représentante de la Ville de Nantes au sein du Conseil d'administration de l'association « Espace Simone de Beauvoir », en lieu et place de M. François BROCHARD.

Article 2 – M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Nantes, le 10/01/2024

La Maire,



Johanna ROLLAND

Transmis en préfecture le : 10/01/2024

Mis en ligne le : 10/01/2024